Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 33 (1987)

Heft: 5

Rubrik: En bref...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN BREF ...

Pour un 1er Août

Certains mandats venant à échéance, d'autres prenant effet - il s'agit notamment de celui du nouvel ambassadeur de Suisse en France, M. Carlo Jagmetti - la commémoration annuelle de la Fête nationale suisse revêt, cette année, un caractère un peu particulier. Ses organisateurs ont pris le risque de choisir un nouveau site, le château de Vaux-le-Pénil, près de Melun. Ils ont également décidé d'y convier deux formations musicales suisses plutôt inhabituelles, l'orchestre d'accordéons de Peter Frey et le duo de cor des Alpes Sonya et Louis Schwarz. Vaux-le-Pénil est une somptueuse bâtisse dont nous retraçons l'histoire en page 5 du présent numéro. Outre les multiples commodités qu'offrent les lieux, on verra avec intérêt le musée du surréalisme qu'abrite le château et dont la conception est due au génie délirant de Salvatore Dali. La musique que nous présenterons n'a rien qui s'apparente aux splendeurs de ce domaine royal, mais il nous a paru important qu'en cette journée française de la musique, la Suisse contribue à l'ambiance d'une façon originale. De plus, notre fidèle Union Chorale Suisse sera, cela va de soi, de la partie, le matin et l'après-midi.

Tout dépend de vous, c'est-à-dire de votre présence que nous espérons et voulons nombreuse. Vaux-le-Pénil est à une petite heure de voiture de Paris. L'Orangerie du château nous abritera en cas de mauvais temps. Il y aura des taxis à la gare. Le retour se fait facilement par la R.N. 6. Nos différentes sociétés entreprendront chacune une tâche : service religieux, tir, ping-pong, jeux, aubade, etc... Enfin nous veillerons à ce que la restauration ne pose pas de problèmes d'attente et que des provisions soient disponibles toute la journée.

Chers membres de la communauté helvétique de la région parisienne, chers sympathisants, nous sommes persuadés que vous serez curieux de découvrir cet endroit peu connu et riche d'intérêt. Alors, n'hésitez pas, même si le ciel est gris le matin. Le solstice de juin est toujours plein de surprises.

Pierre Jonneret — *F.S.S.P.*
Nelly Silvagni-Schenk — *Comité d'organisation*

Quand le peuple décide

L'adoption, lors de la votation populaire du 5 avril, du projet de réforme du droit d'asile montre une fois de plus qu'en Suisse, pour tout ce qui touche aux réformes de société, c'est le peuple qui est souverain, ce qui pour nous va de soi, mais aussi, et c'est cela qui est important, que pour ces questions fondamentales, le peuple se dissocie volontiers des partis, des autorités morales et de l'influence médiatique. Le gouvernement se veut souvent progressiste, avec toutes les limitations que ce qualificatif implique en Suisse, le Parlement est au centre et le peuple est conservateur disait récemment un député radical de Neuchâtel. Différents scrutins populaires, notamment celui relatif à l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies, l'ont complètement démontré. Cette fois, le peuple était avec le Conseil fédéral, mais il a fait comprendre à certains partis, aux Eglises, à la presse et à divers maîtres à penser qu'il a le droit d'avoir son image du pays et qu'on ne la lui impose pas. Cela peut se comprendre dans la mesure où on nous demande d'un autre côté d'être de bons citoyens et cela au nom de principes souvent hiératiques. Fallait-il déchaîner l'esprit des " potes " contre le projet de Madame Kopp. C'était à coup sûr en assurer le succès. Les Suisses de l'étranger, qui sont en règle générale plus conservateurs que ceux de l'intérieur, ne s'en plaindront pas, ceci d'autant qu'on pouvait se demander si les bénéficiaires récents de ce droit d'accueil étaient vraiment tous des réfugiés politiques menacés dans leur vie et leur liberté, et si les notions d'asile et de paradis de l'économie et de l'emploi n'étaient pas un peu confondues.

Nos sociétés

Le " Messager " étant publié par la FSSP, il n'est pas d'usage d'y faire l'éloge d'une de nos associations plutôt que d'une autre, d'un de nos présidents plutôt que d'un autre. Il y a toutefois des exceptions, à l'occasion d'une assemblée générale ou d'une manifestation par exemple et nous voudrions rendre ici hommage à l'Union Chorale Suisse et au Cercle Commercial Suisse.

L'Union Chorale, la dernière de nos formations vocales (il y en eut plusieurs autrefois) se bat depuis des années pour maintenir le flambeau. Malgré des appels répétés, notamment dans nos colonnes, les voix d'hommes lui manquent. Son Président, Eugène Fischer, et son directeur Raymond Pichery, n'en arrivent pas moins à force de travail, d'énergie, d'imagination et de talent à faire en sorte que la chorale se fasse entendre régulièrement non seulement à Paris mais aussi en province. Le concert qu'elle nous a donné le 4 avril dernier à la Porte de la Suisse était en tous points charmant. D'abord un concert à thème, la chanson fribourgeoise et plus spécialement gruyèrienne, ensuite la participation pleine de clins d'œil et de sourires du Jodel Club " Heimat " de Hindwill (ZH), enfin la prestation chaleureusement appréciée de Pierre Mariétan au cor des Alpes, cet instrument diabolique auquel il impose sa virtuosité. En moins d'une heure tous surent transporter la salle en d'autres lieux et c'est cela la marque du succès. A son assemblée générale, le 29 mai, les membres de la société et leurs amis entendirent avec émotion le Président Fischer leur demander de le décharger de ses fonctions après 55 ans d'activité au sein de ce groupement. M. Fischer se déclara confiant dans l'avenir de sa société. Il le peut sans nul doute. Il a beaucoup œuvré pour cela et notre communauté lui est redevable de mille choses. Eugène Fischer fait partie de cette génération de Suisses de l'étranger qui vinrent en France dans les années d'après-guerre et s'y implantèrent en tant que dirigeants de filiales de nos grandes sociétés industrielles. Les conditions étaient difficiles et nous avons salué ici leur courage et leur ténacité. L'image actuelle de l'économie helvétique leur doit beaucoup. En est-on suffisamment conscient chez nous ? Madame Malleret a été élue à la présidence de l'Union Chorale. Nous lui souhaitons tout le succès voulu. Le Président d'Honneur Eugène Fischer et son épouse seront toujours là pour l'épauler.

Le Cercle Commercial Suisse est lui, une association de service. Il gère une école de langues où de jeunes Suisses alémaniques viennent se perfectionner dans l'usage du français. Cette école accueille, rue des Messageries, Paris 10e, une moyenne de cent élèves d'octobre à juin. Ce qui la distingue des établissements similaires, Alliance Française ou Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, c'est que l'école du CCS offre un enseignement sur mesure et rigoureusement adapté à la profession d'employé de commerce et au cas particulier de chaque élève (niveau de connaissance du français, origine géographique, expérience professionnelle, etc...). Le principe des études, tel qu'exposé à l'Assemblée générale du 10 avril par le directeur des études, M. Brochard, est avant tout de mettre chacun en condition : exposés oraux, contacts avec les entreprises, voyages en France... Rien de livresque dans tout cela, mais avant tout l'expérience vécue d'un autre pays, d'un autre mode de vie, d'une autre façon de penser et d'aborder les problèmes. Les résultats sont excellents, le pourcentage des diplômés élevé (et l'on est sévère), le diplôme hautement apprécié dans les milieux d'affaires. Qui plus est, les anciens élèves restent en contact. Ils ont constitué une amicale en Suisse, qui publie régulièrement un bulletin, qui organise périodiquement des voyages de recyclage et de vacances en France, qui soutient et guide les jeunes élèves. Les membres présents à l'Assemblée générale, placée sous l'autorité cordiale du Président Robert Diener, apprécièrent la participation de deux délégués de cette association, venus spécialement de Suisse pour l'occasion, qui leur dirent en termes convaincants tout ce qu'ils devaient au CCS. M. Claude Leemann, trésorier, délivra chacun des contraintes de l'audition d'un rapport lu page après page en présentant ses comptes et statistiques de fréquentation, et ils sont importants on s'en doute, sous la forme d'éloquents graphiques projetés à l'écran. Les assemblées générales se terminent traditionnellement par un dîner, ce qui fut le cas mais, auparavant, le Président Diener avait choisi de nous présenter un film enchanteur *"La Pastorale Suisse"*, une suite de vues, prises d'hélicoptère au ras du sol, de nos plus inattendus paysages et cela accompagnées de la Symphonie de Beethoven.

Deux exemples qui, avec celui du Colloque des Jeunes dont le premier journal paraît dans ce numéro du «Messager Suisse», nous font augurer avec espoir de la discussion qui, le samedi 13 juin, sera consacrée, durant le congrès de l'Union des Suisses de France, à l'avenir de nos sociétés. Un délégué d'Italie, Me Carlo Guidi, viendra confronter ses expériences avec les nôtres. Ses expériences, mais aussi sa confiance.

P.J.